

ORDONNANCE COLLECTIVE

Code : OC-2023-07

Date d'émission originale: 2023-10-18

Date de révision prévue : 2026-10-18

Référence à un protocole

OUI NON

PRO-2023-07-Initier une mesure diagnostique et thérapeutique chez l'utilisateur présentant des signes et symptômes d'une pharyngite-amygdalite bactérienne

Objet : Initier une mesure diagnostique et thérapeutique chez l'utilisateur présentant des signes et symptômes d'une pharyngite-amygdalite bactérienne

	Version antérieure	Dernière version
Recommandée par Le comité directeur des ordonnances collectives et protocoles Le comité de pharmacologie Le comité exécutif du Conseil multidisciplinaire Le comité exécutif du Conseil des infirmières et infirmiers		2023-10-05 2023-10-04 N/A 2023-09-14
Adoptée par Le comité exécutif du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens		2023-10-18

PROFESSIONNEL(S) AUTORISÉ(S)

Les infirmières du CIUSSS de la Capitale-Nationale ou d'une agence de personnel exerçant au CIUSSS de la Capitale-Nationale qui possèdent la compétence professionnelle requise, c'est-à-dire les connaissances scientifiques, les habiletés et le jugement clinique inhérent à l'activité exercée.

DIRECTIONS PROGRAMMES ET SECTEURS D'ACTIVITÉS VISÉS

X	Directions	Secteurs (préciser)
	Direction de santé publique (DSPublique)	
X	Direction du programme jeunesse (DJ)	
	Direction de la protection de la jeunesse (DPJ)	
	Direction de l'enseignement et des affaires universitaires (DEAU)	
X	Direction des programmes Déficience intellectuelle et trouble du spectre de l'autisme, et déficience physique (DITSA et DP)	
X	Direction du programme Soutien à l'autonomie des personnes âgées (SAPA)	
X	Direction des programmes Santé mentale, Dépendances et Itinérance (DSMDI)	
X	Direction des soins infirmiers et de la santé physique (DSISP)	
X	Direction des services professionnels (DSP)	
X	Direction des services multidisciplinaires (DSM)	

SITUATION CLINIQUE OU CLIENTÈLE

Usager âgé de 3 ans et plus présentant des signes et symptômes s'apparentant à une pharyngite-amygdalite bactérienne¹.

¹ Guide d'usage optimal Pharyngite-amygdalite (INESSS, 2017).

ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE VISÉE

- Évaluer la condition physique et mentale d'une personne symptomatique
- Initier les mesures diagnostiques et thérapeutiques selon l'ordonnance
- Effectuer le suivi infirmier des personnes présentant des problèmes de santé complexes
- Effectuer et ajuster les traitements médicaux, selon une ordonnance

INDICATIONS

Usager répondant aux critères cliniques d'une infection causée par la bactérie streptocoque B-hémolytique du groupe A défini par l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS).

INTENTION OU CIBLE THÉRAPEUTIQUE

- Confirmer le diagnostic du streptocoque B-hémolytique du groupe A chez les usagers symptomatiques
- Traiter les usagers infectés par le streptocoque B-hémolytique du groupe A
- Améliorer l'accessibilité aux soins par une approche de collaboration en optimisant les ressources

CONTRE-INDICATIONS

- Odynophagie sévère
- Sialorrhée (hypersalivation)
- Laryngospasme (stridor)
- Bronchospasme sévère
- Anastomose récente de l'œsophage ou de la trachée ou fistule trachéo-oesophagienne
- Problème respiratoire important (suspicion d'épiglottite, de corps étranger ou d'abcès périamygdalien)
- Trismus (spasme des muscles de la mastication)
- Blessure sévère au cou, au visage ou à la tête
- Dents ou implants dentaires instables
- Chirurgie récente de la bouche
- Instabilité hémodynamique
- Brûlure à la bouche
- Signes évocateurs d'hypertension intracrânienne
- Coagulopathie sévère ou hémoptysie inexplicée
- Fracture à la base du crâne
- Fuite du liquide cérébro-spinal par l'oreille

LIMITES OU SITUATIONS EXIGEANT UNE RÉFÉRENCE MÉDICALE

- 1) Consulter le pharmacien de l'usager pour orienter le choix de la molécule dans les situations suivantes :
 - Allergie ou intolérance ou contre-indication connue aux molécules recommandées
 - Grossesse ou allaitement
 - Prise de Warfarine
 - Insuffisance rénale
 - Toute autre situation complexifiant le choix du traitement pharmacologique par l'infirmière (ex : profil pharmacologique complexe, polymédication, etc.)
- 2) Référence à l'IPSPL ou au médecin :
 - Contre-indication à la culture de gorge
 - Usager de moins de 3 ans
 - Usager qui présente :
 - Des signes cliniques de scarlatine (exemples : langue framboisée et érythème tronculaire)
 - Des symptômes très sévères (exemples : hyperthermie avec atteinte de l'état général)
 - Des signes de complications de pharyngite-amygdalite (exemples : douleur à la mobilisation du pharynx, masse cervicale, érythème sur adénopathie, abcès amygdalien, adénite bactérienne)
 - Des antécédents de rhumatisme articulaire aigu (RAA)

- Usager ayant débuté un traitement antibiotique pour une pharyngite-amygdalite et qui ne présente aucune amélioration depuis les 48 dernières heures, malgré la prise adéquate des antibiotiques
- Usager se présentant plus de 9 jours après le début des symptômes
- Contexte d'épidémie de streptocoque B-hémolytique du groupe A. Dans ce cas :
 - Ne pas appliquer cette ordonnance collective
 - Suivre les directives de la Direction de la santé publique (DS Publique)

COMMUNICATION AVEC LE MÉDECIN TRAITANT OU L'IPS

L'usager doit faire l'objet d'une consultation avec un médecin ou une IPS en soins de première ligne selon l'évaluation et le jugement clinique de l'infirmière et les résultats observés.

OUTILS DE RÉFÉRENCE, SOURCES ET EXPERTS CONSULTÉS

Experts consultés

Georges-Émile Bourgault, pharmacien

Guillaume Côté, conseiller cadre, volet vaccination et accès aux soins et services en première ligne

Sara-Claude Gagnon, conseillère cadre, volet vaccination et accès aux soins et services en première ligne

Caroline Genois, conseillère en soins infirmiers

Dr Martin Lalinec-Michaud, médecin

Guide d'usage optimal Pharyngite-amygdalite (INESSS, 2017) :

<https://www.inesss.qc.ca/fileadmin/doc/CDM/UsageOptimal/Guides-seriel/Guide-PharyngiteAmygdalite.pdf>

Z. Ali, A. Zaor, C. Patry & I. Rajvong. (2023, juin). *Dépistage et traitement antibiotique pour la pharyngite amygdalite à streptocoque du groupe A (SGA) : Ordonnance collective (OCMC-CRSP-01)*. Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie Centre.

https://www.santemonteregie.qc.ca/sites/default/files/Extranet/Ordonnances%20CRSP/OC_Monteregie_Pharyngite_SGA.pdf

CIUSSS de la Capitale-Nationale. (2022, 28 décembre). Ordonnance collective (GMF-PRO-ORL-01) *Initier une mesure diagnostique et thérapeutique chez l'usager présentant des signes et symptômes d'une pharyngite-amygdalite bactérienne*.

<https://www.ciusss-capitalenationale.gouv.qc.ca/sites/d8/files/docs/ProfSante/OrdonnancesCollectives/GMF/GMF-OC-ORL-01-initier-mesure-diagnostique-therapeutique.pdf>

Monographie de la Pénicilline V potassique (2019) https://www.aapharma.ca/downloads/fr/PIL/2019/Pen_VK_FR_PI.pdf.

Consulté le 28 août 2023

Monographie de l'Amoxicilline (2018) https://pdf.hres.ca/dpd_pm/00044782.PDF. Consulté le 28 août 2023

MSSS (2016). Pharyngite et amygdalite-Syndromes cliniques (Chapitre 6)

<https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/guide-garderie/chap6-pharyngite-et-amygdalite.pdf>.

IDENTIFICATION DU MÉDECIN PRESCRIPTEUR

Médecin traitant ou de garde.

IDENTIFICATION DU MÉDECIN RÉPONDANT

Médecin traitant ou de garde.

VALIDATION DE L'ORDONNANCE COLLECTIVE

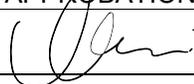


Directrice des soins infirmiers et de la santé physique
Mme Sandra Racine

2023-10-18

Date

APPROBATION DE L'ORDONNANCE COLLECTIVE (obligatoire)



Président du CMDP, Dr Yvan Gauthier

2023-10-18

Date